

C'est la course aux profs dans nos écoles « en immersion » !

La face cachée d'une incroyable « success story » qui est parfois à la limite du dérapage

Comment dit-on « rentrée scolaire » en néerlandais, en anglais ou en allemand ? Ce matin, plus de 20.000 élèves rejoindront leur classe « en immersion » dans l'enseignement fondamental. L'immersion linguistique, incroyable « success story »... Peut-être même trop !

« Allez voir sur Facebook les annonces des écoles à la recherche d'enseignants. À la veille de la rentrée, des écoles « en immersion » cherchent des profs de langues. Cela pose question sur certains projets. »

Notre témoin est enseignant. Il préfère conserver l'anonymat. Ce qu'il veut dire est simple : l'immersion est devenue un « business très intéressant » pour les écoles. Revers de la médaille, tous ces projets ne sont peut-être pas bien ficelés et risquent de décevoir les parents et leur progéniture.

On comprend la tentation. On a déjà vu des parents s'arracher les 50 places créées en immersion dans une école en vingt minutes ! « Un collègue m'a raconté que dans son école liégeoise, le directeur a sorti un projet d'immersion de son chapeau. C'était une réaction à un projet similaire lancé dans l'école libre voisine. Etonnez-vous qu'ils s'épuisent à trouver des profs... »

Un point pour ce témoin : les annonces des écoles, à la recherche d'enseignants, se focalisent, à 85 %, sur les profs de langues. Et

la destination est régulièrement une école en immersion.

Un second point pour lui : un expert du monde de l'enseignement, qui veut aussi rester discret, reconnaît qu'il y a un souci. « Les écoles doivent faire plus d'efforts de marketing pour les offres d'emploi. Les directeurs manquent souvent de proactivité et de clairvoyance. On lance l'immersion avant de s'apercevoir d'un problème de recrutement. Cela dit, les parents doivent être aussi plus clairvoyants. Des écoles font de

« Les directeurs et les parents manquent parfois de clairvoyance »

l'immersion pour attirer des élèves, point ! »

Attention : cela ne signifie pas que toutes ces écoles en recherche de profs se moquent des parents. L'interview des deux directrices que vous pouvez lire ci-dessous, montre une réalité plus nuancée. Qu'en pense la ministre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns (cdH) ? « Vu la forte augmentation de l'offre, nous ne sommes pas surpris d'entendre qu'il y a un problème de pénurie dans les écoles. L'idéal serait d'avoir plus d'enseignants flamands qui viennent chez nous mais les accords passés entre les ministres des trois Communau-

tés ne donnent pas encore de résultats. Sans doute parce que les profs méconnaissent cette possibilité. »

Ou que le confort de la nomination est tel que le prof flamand nommé n'est pas intéressé d'aller en Wallonie et vice-versa.

UNE SEULE PLAINTE

Précisons quand même que plus de 300 enseignants (soit un tiers) actuellement à l'œuvre dans une école francophone en immersion sont nés au nord du pays.

Le cabinet rappelle que c'est un choix autonome des écoles, qui répond aux attentes des parents. « Elles doivent s'assurer de la plus-value pédagogique du projet. L'immersion peut être un atout mais pas dans n'importe quelles conditions. »

Tout cela est-il contrôlé ? Le décret du 11 mai 2007 a prévu un organe d'observation et d'accompagnement chargé de fournir des rapports. « Ce rapport évalue le respect du décret. L'évaluation n'est pas présentée comme un contrôle, davantage comme un état des lieux permettant le plus souvent de conforter les enseignants dans leurs pratiques. C'est l'occasion d'échanger des idées sur les difficultés du terrain pour réfléchir à des améliorations », dit-on à l'inspection où l'on précise avoir reçu une seule plainte de parents. « Une mission d'information a vérifié que l'inscription des élèves n'avait pas été soumise à une sélection préalable. » ●

DIDIER SWYSEN

L'immersion, un succès phénoménal

Deux fois plus d'élèves en dix ans

Entre 2007 et 2015, le nombre d'implantations en immersion est passé, dans l'enseignement primaire, de 118 à 191, soit une augmentation de 87 %, et, dans l'enseignement secondaire, de 76 à 135, soit une augmentation de 78 %. En primaire, 11.300 élèves étaient inscrits en 2007 contre 21.094 en 2015 (+ 87 %). En secondaire, ils sont passés de 5.987 à 14.524 (+ 142 % !).

Une augmentation à deux ou trois chiffres, si ce n'est pas ça le succès, c'est à y perdre son

latin... ou plutôt son néerlandais. Précision : sur les 21.094 élèves inscrits en immersion dans l'enseignement fondamental, 3.604 se trouvaient en 3^e maternelle au cours de l'année scolaire 2015-2016.

74 % de ces enfants suivaient l'immersion en néerlandais, 23 % en anglais et 3 % en allemand.

MÉTHODE PLUS FACILE

L'an dernier, 191 implantations scolaires organisaient ces apprentissages, soit 6 % de l'ensemble des implantations au 1^{er}

octobre 2015.

D'après une étude réalisée en 2014, les principales raisons invoquées par les parents pour envoyer leur enfant en immersion sont la nécessité de connaître la seconde langue pour l'avenir, notamment professionnel, de l'enfant, et pour communiquer et s'ouvrir à l'autre communauté. Enfin, cette méthode est perçue comme plus facile et plus spontanée pour apprendre une langue que la méthode d'apprentissage traditionnelle. ●

D.SW.

La directrice de l'Athénée de Jodoigne joue de malchance

« Deux enseignants m'ont fait faux bond: il y a trop de choix pour eux »

Des « aventuriers » les directeurs qui cherchent encore des enseignants pour leurs classes en immersion ? C'est aller un peu vite en besogne... « J'avais engagé, fin juin, un enseignant pour l'immersion en néerlandais pour les 5^e et 6^e », explique Laurence Wolter, la directrice de la section fondamentale de l'athénée de Jodoigne. « Il m'a fait faux bond à la mi-août, car il a trouvé plus près de chez lui. Puis, j'avais trouvé quelqu'un d'autre qui vient de décliner par peur d'avoir des classes trop difficiles. J'en avais déniché un troisième. Mais il voulait un mi-temps et moi, j'ai besoin d'un temps plein. Il y a de plus en plus d'écoles en immersion. Il y a donc « trop » de choix pour les enseignants disponibles. »

M^{me} Wolter ne désespère pas de trouver très vite un(e) enseignant(e). « Sinon, les élèves n'auront pas cours en néerlandais les premiers jours », regrette-t-elle. Pourtant, à Jodoigne, cela fait dix ans que

l'immersion existe.

Même topo au collège Da Vinci de Perwez (l'immersion concerne les 1^{er}, 2^e et 3^e primaires). « La personne que j'avais trouvée m'a lâchée », dit la directrice, Laetitia Lambinet. « Je ne m'inquiète pas, je suis sûre que je trouverai rapidement. En attendant, s'il le faut, les autres enseignants se partageront les heures de cours. On va tout faire pour que les enfants aient cours dès le début ! » ●

D.SW.

Immersion : le « native speaker », la « denrée rare » que recherchent les écoles

Fini, les hôtesse de Ryanair !

La « denrée rare » que s'arrachent les écoles, c'est le « native speaker »... qui n'a d'ailleurs pas toujours le titre pédagogique requis. Il y a quelques années, plusieurs de ces enseignants motivés ont eu la mauvaise surprise d'entendre que leur diplôme ne pouvait être reconnu et qu'ils ne pouvaient donc pas enseigner... alors même qu'ils étaient déjà actifs dans une école depuis plusieurs mois.

« Pour les « native speakers » dont le diplôme a été délivré en Belgique (pour l'allemand ou le néerlandais), il n'y a pas de problème d'équivalence et donc d'embauche par les écoles », explique le cabinet de la ministre de l'Éducation. « Par contre, pour les porteurs d'un diplôme délivré à l'étranger (aux Pays-Bas, en Allemagne ou en Grande-Bretagne), il est indispensable de passer par une équivalence, qui peut ne pas être accordée car les études ne correspondent pas à la réglementation en Fédération Wallonie-Bruxelles ou sont incomplètes. Ceci dit, il y a peu d'expatriés profs, ce n'est pas un problème notoire. »

Une chose est sûre : la réforme des « titres et fonctions » ne permettra plus « d'engager une hôtesse de Ryanair sous prétexte qu'elle est bilingue, cela participe d'une professionnalisation du corps ensei-

gnant », fait remarquer le cabinet. « Ce décret ne modifie en rien les principes de l'enseignement en immersion selon lesquels, pour enseigner un cours donné – tous les cours à l'exclusion du français et des cours philosophiques – en immersion, il faut à la fois une compétence pour la discipline enseignée et une compétence pour l'enseignement dans la langue de l'immersion. La réforme a, à mon sens, clarifié les choses, car elle distingue bien, en cas de pénurie, la dérogation possible à

300 profs « en immersion » sont nés en Flandre

la détention du titre de capacité pour le cours enseigné et la dérogation à la preuve de la maîtrise de la langue de l'immersion », a répondu la ministre Marie-Martine Schyns (cdH) au député Jean-Luc Crucke (MR) en juin. « On peut rester dubitatif quant à la dérogation possible à la maîtrise de la langue de l'immersion. Comment pourrait-on enseigner la physique en immersion néerlandaise si on ne maîtrise pas la physique ou le néerlandais, voire aucun des deux ? »

Les fichiers de la Fédération

montrent quand même qu'un tiers (300 environ) des enseignants à l'œuvre dans nos écoles « en immersion » sont nés en Flandre.

L'ACCORD QUI FAIT FLOP

L'idéal serait d'avoir plus d'enseignants flamands qui viennent chez nous, mais l'accord passé entre les ministres des trois Communautés (française, flamande et germanophone) ne donne pas encore vraiment de résultats. Un véritable flop même : un seul enseignant flamand a franchi la frontière linguistique et aucun Wallon ne l'a imité, à notre connaissance.

« Une réunion à ce sujet a eu lieu en juin », reprend le cabinet de la ministre. « Le manque d'intérêt médiatique explique en partie le fait que les profs ignorent que cela existe (www.teachersmobility.be). Une campagne de sensibilisation très ciblée est envisagée : dans l'arrondissement de Verviers pour les échanges avec des profs germanophones. Dans les zones proches de la frontière linguistique, vu le nombre important d'emplois sur Bruxelles, où le bilinguisme est un fameux plus. Il est plus facile d'attirer là-bas des profs ne devant pas déménager pour donner cours près de leur domicile. » ●

DIDIER SWYSEN